

Plan d'épargne Chèque-Vacances 2026



Parce que les vacances c'est essentiel

Le plan d'épargne Chèque-Vacances : liberté et souplesse

Vous choisissez, suivant vos possibilités d'épargne, le montant et le nombre de prélèvements.

Un coup de pouce à votre budget loisirs : une épargne valorisée

À la fin du plan, la CNRACL peut augmenter votre épargne sous certaines conditions.

"Le Chèque-Vacances, une idée qui fait bouger"



Pour tout renseignement sur le plan d'épargne Chèque-Vacances de la CNRACL, n'hésitez pas à nous contacter !

Par internet : www.cnracl.retraites.fr
à partir de votre espace personnel
MA RETRAITE PUBLIQUE

Par téléphone : 05 56 11 36 65

Un moyen de paiement simple et efficace

Il s'utilise comme de l'argent liquide*.

Un choix étendu de loisirs

En France métropolitaine et dans les DROM-COM, plus de 100 000 professionnels du tourisme et des loisirs acceptent ce moyen de paiement :

- l'hébergement : hôtels, locations, campings, gîtes, villages et clubs de vacances...
- la restauration : de l'auberge traditionnelle à la restauration rapide en passant par les crêperies, brasseries, pizzerias...
- les voyages et les transports : agences de voyage, loisirs de la CNRACL, train, avion, bateau, péages autoroutiers...
- les loisirs des plus jeunes : colonies de vacances, parcs d'attractions...
- les sports : piscines, centres équestres ou nautiques, cours de ski, remontées mécaniques, locations et réparations de matériel de sport**...
- culture et découverte : cinémas, théâtres, concerts, festivals, opéras, monuments, musées, châteaux, planétariums, spectacles son et lumière, mais aussi certains ateliers artistiques et culturels.

Vous reconnaîtrez ces professionnels grâce au logo "Chèque-Vacances".



Des réductions, des services gratuits

Certains professionnels vous accorderont des réductions si vous réglez en Chèque-Vacances (la SNCF, emplacement de camping...), d'autres vous feront bénéficier gracieusement de services supplémentaires (petits-déjeuners...).

Europe

Les Chèque-Vacances sont acceptés pour tout voyage à destination des pays membres de l'Union européenne.

* Hors transactions bancaires

** Seules les locations et réparations des matériels de sport sont payables en Chèque-Vacances, pas leur achat.



Pour contacter l'ANCV

ANCV

36, Boulevard Henri Bergson - 95201 Sarcelles cedex

Téléphone : **09 69 32 06 16** (*appel non surtaxé*)

Internet : www.ancv.com

